

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(10 janvier 1882)

France

Aujourd'hui a eu lieu la rentrée des chambres.

Au sénat, le président d'âge, M. Gauthier de Rumilly a rappelé le discours de Cahors, dans lequel M. Gambetta s'est prononcé contre la révision de la Constitution.

À la chambre, M. Brisson a été réélu président.

Malgré le résultat favorable des élections sénatoriales, le gouvernement persévère dans son projet de révision de la Constitution.

L'émotion est grande dans les cercles financiers depuis que l'on sait que la banque de Lyon-Loire, dont le siège est à Paris, ne peut faire face à ses engagements et qu'elle a dû suspendre ses paiements.

Egypte

Dans la note collective qu'elles ont envoyée au gouvernement égyptien, la France et l'Angleterre déclarent : qu'elles regardent le maintien de l'autorité du khédive comme la seule garantie possible du maintien de l'ordre et du développement de la prospérité ; que les deux gouvernements sont irrévocablement résolus à cloigner, par leurs efforts combinés, toutes causes de complications intérieures pouvant menacer le régime qu'ils ont établi en Egypte ; qu'ils n'hésitent pas à affirmer publiquement que cette union contribuera à prévenir les dangers dont le khédive pourrait être menacé, et auxquels, dans le cas où ils se produiraient, la France et l'Angleterre feraient face.

La note anglo-française a causé une vive émotion à l'Assemblée des notables et dans les cercles militaires. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de n'en pas faire publier la traduction.

Allemagne

Le correspondant berlinois de la "St-James Gazette" dit tenir de bonne source que le rescrit adressé par l'empereur Guillaume au ministre prussien, ne constitue que la première des mesures destinées à empêcher le gouvernement de tomber au rang d'instrument des intrigues parlementaires.

Le rescrit a servi de thème à toutes les conversations dans les couloirs de la chambre. On regarde ce document comme le signal, soit d'une dissolution imminente du reichstag, soit de l'introduction de mesures disciplinaires à l'égard des fonctionnaires publics.

Une dépêche adressée de Berlin au "Daily News" annonce que l'émotion va grandissant.

Ce journal ajoute : "La politique internationale est envisagée d'une

façon défavorable au Stock Exchange. Le rescrit de l'empereur d'Allemagne est considéré comme si inconstitutionnel qu'il pourrait provoquer une révolution venant d'en haut, pendant que les desseins que le prince de Bismarck pourrait tenir cachés causent un véritable malaise."

La diète prussienne a l'intention de discuter le rescrit impérial. Les fonctionnaires prussiens qui sont, en politique, les adversaires du gouvernement, déposeront sur le bureau une déclaration annonçant qu'ils régleront leur attitude sur leurs devoirs comme citoyens, et sur leur serment d'allégeance.

La vérité sur l'Irlande

Londres, 9 décembre.

Dans une lettre pastorale du 20 février 1870, Mgr Nulty se prononçait comme il suit sur les évictions opérées dans le courant des années précédentes, par M. Rochford Boyd, dans le comté de westmeath.

"Le première année de notre ministère, comme prêtre-missionnaire de ce diocèse, nous fûmes témoin oculaire d'une éviction cruelle et inhumaine, dont le souvenir fait encore saigner notre cœur, chaque fois que nous permettons à notre esprit de se reporter sur le passé.

"En un jour, sept cents êtres humains furent chassés de leurs foyers, et jetés à l'abandon sur la face de la terre, pour satisfaire le caprice d'un homme qui, devant Dieu et devant l'humanité, méritait probablement moins de considération que le dernier et le plus infime d'entre eux tous. Et nous nous souvenons bien qu'à cette date pas un seul shilling de rente n'était dû sur toute la propriété, si ce n'est par un individu ; et le caractère et la conduite de cet homme démontrèrent à l'évidence que l'agent et lui s'entendaient parfaitement.

"La "Crow-bar Brigade" (corps formé tout exprès pour la démolition des maisons de fermiers incrimés, le mot "crow-bar" signifiant l'instrument dont ils se servent—une sorte de levier de fer connu sous le nom de "pince" ; en 1848, un M. Scully, propriétaire de Tipperary, qui avait du goût pour la mécanique, inventa une machine composée de cordes et de poulies pour effectuer une destruction de maisons plus rapide, mais je ne crois pas qu'elle ait été généralement adoptée) la "Crow bar Brigade," fut employée à cette occasion pour éteindre les foyers et abattre les demeures d'hommes probes et industrieux, et se livra avec zèle à son terrible métier jusqu'à la tombée de la nuit.

"Un incident vint enfin rompre la monotonie de cette ruine affreuse et lugubre. Soudain ces hommes s'arrêtèrent et reculèrent d'effroi devant deux habitations qu'ils avaient ordre de détruire avec les autres. Ils venaient d'apprendre qu'un violent typhus s'était abattu sur ces demeures, et avait porté l'épidémie et la mort parmi leurs habitants. Alors ils supplièrent eux-mêmes l'agent d'épargner ces maisons pour quelques temps encore ; mais il fut inexorable,

et il insista pour qu'elles fussent démolies. La manière dont il se dégagea des difficultés de la situation témoigne en même temps de l'insensibilité de cet homme et des cruelles exigences de la tâche qu'il avait entreprise. Il fit fortement reconstruire d'un large drap de vanneur les lits où étaient ces victimes de la fièvre,—heureusement à cette heure dans le délire—puis il ordonna d'enlever les toits avec précaution et lentement, "parce que," disait-il "l'ennui et le désagrément d'une enquête de "coroner" (le "coroner" est un officier de justice chargé de faire les informations sur les causes en cas de mort violente) n'étaient guère de son goût". Le lendemain j'administrai les derniers sacrements de l'Eglise à quatre de ces victimes de la fièvre ; et, sauf le drap de vanneur déjà signalé, il n'était pas de toit plus rapproché de ma tête que la voûte du ciel.

"Je me souviendrai toujours, tant que je vivrai, des scènes affreuses dont je fus là le témoin. Les lamentations des femmes,—les cris, la terreur, la consternation des enfants—la muette agonie d'hommes honnêtes et industrieux—arrachèrent des larmes à tous les spectateurs. Je vis les officiers et agents d'une nombreuse escouade de police, obligés d'assister à cette scène, pleurer comme des enfants, à la vue des souffrances cruelles de ces mêmes gens qu'ils auraient été chargés d'égorger s'ils avaient opposés la moindre résistance. Les grandes pluies, qui d'ordinaire coïncident avec les équinoxes d'automne, tombèrent par torrents toute la nuit suivante, découvrant à cette foule souffrante et sans abri les terribles réalités de sa condition. Je les vis le lendemain matin, et cours partout de place en place pour offrir tous les soulagements et toutes les consolations possibles. L'aspect que présentaient ces hommes, ces femmes et ces enfants, sortant des ruines de leurs foyers de la veille—trempés de pluie, noircis et barbouillés de suie, tremblant de froid et de misère—formait le spectacle le plus épouvantable qui se fut jamais déroulé sous mes yeux. Les propriétaires fonciers demeurant tout autour de la scène de cette terrible éviction—et aussi à plusieurs lieues, dans toutes les directions—défendirent à leurs tenanciers, sous les menaces des vengeances les plus cruelles, de leur donner l'hospitalité, ne fût-ce même que pour une seule nuit. Un grand nombre de ces pauvres gens n'étant pas à même d'émigrer avec leurs familles, alors que dans leur propre patrie toutes les mains étaient levées contre eux. Ils avaient été chassés de la terre sur laquelle, les avait placés la Providence et, dans l'état, de la société au milieu de laquelle ils vivaient, toute autre carrière leur étant strictement défendue. Quelle en fut la conséquence ? Après avoir lutté en vain contre la privation et l'épidémie, ils descendirent l'un après l'autre de l'asile des pauvres dans la fosse du cimetière, et en un peu plus de trois années, presque un quart de leur nombre reposait dans la tombe.

"L'éviction que je viens de dé-

peindre, et dont je fus témoin oculaire, ne doit point être considérée comme un événement isolé ou exceptionnel, qui n'aurait pu se passer dans une localité reculée, où l'opinion publique ne la pouvait découvrir et dénoncer. C'est le contraire qui est vrai.

Le mouvement catholique

Les sociétés occultes, frémissant de rage, ourdissent en vain des complots sur tous les points du globe ; en vain, elles conspirent dans leurs antres, méditant des projets déicides pour écraser "l'Infâme," et rouler le cadavre du catholicisme dans la fosse.

C'est vers la papauté, comme vers un phare lumineux que se tournent les peuples.

C'est la parole du Pape qui peut seule vaincre ou ramener à l'ordre les nihilistes qui ravagent et épouvantent la Russie. Le Czar, enfermé dans son palais, tourne les yeux vers Rome, pour demander, contre ceux qui le tiennent lui-même prisonnier, l'appui et le secours du prisonnier du Vatican. Qui sait si ce puissant souverain, menacé journellement par les nihilistes, ne cherchera pas à prévenir efficacement sa ruine et sa mort, en abdiquant son autorité spirituelle, et le vague catholicisme impuissant à maintenir ses peuples dans le devoir, pour embrasser le catholicisme réel, et trouver dans ce catholicisme un appui et un protecteur de son pouvoir temporel ?

On a souvent répété, déjà plus d'un de ses augustes prédécesseurs avait formé ces vœux de retour à l'unité rompue, au VIIIe siècle, par l'orgueil d'un misérable. Cependant il n'avaient pas vu ce que nous voyons ; ils n'avaient pas entendu les menaces des nihilistes, pour apprendre que l'autorité de l'Eglise catholique est la sauvegarde des trônes et la protectrice des souverains. Plus heureux que ses ancêtres, malgré les dangers journaliers qui le menacent, le Czar actuel était résolu pour cette grande leçon : la Révolution a déchiré les voiles, et elle a fait voir à ses yeux qu'il n'y a de fondement véritablement solide pour les trônes que dans la religion.

Le puissant empire d'Allemagne, réveillé par les bruits menaçants du socialisme et du judaïsme qui grondent dans son sein, éprouve le besoin, pour prévenir l'explosion, de se tourner vers Léon XIII comme vers le seul et efficace modérateur. Il en coûte, sans doute, à cet empire protestant qui commença de naître et dont le berceau fut gardé par Frédéric de Brandebourg, grand maître de l'ordre teutonique, au moment où Luther rompait avec Rome, de devoir, aujourd'hui qu'il est arrivé à l'apogée de sa puissance, tourner ses regards suppliants vers le successeur actuel du Pape Léon X ; mais les hommes de génie qui président à ses destinées sentent bien que ni les lois de Mai, ni les mesures de haute police ne sont des barrières assez puissantes pour arrêter le torrent toujours grossissant de l'Internationale et du socialisme. De là les demi-aveux

qui de temps en temps leur échappent ; de là aussi ces vœux, encore à moitié voilés, par lesquels ils semblent saluer, avec une répugnance mêlée de désirs et d'espérances, le retour vers Rome, et l'entente avec la papauté.

L'Angleterre marche d'un pas plus résolu et plus rapide vers Rome ; déjà se lève l'aurore de ce jour béni, où l'île des saints, revenue de ses longues erreurs et repentant du schisme et de l'hérésie où l'avaient précipitée Henri VIII et la reine Elizabeth, appellera et recevra sans restriction les bénédictions et les faveurs spirituelles que répandent les mains de la papauté. Elle ne sera point ingrate, et n'oubliera pas tout ce que fait Léon XIII pour calmer les cœurs trop émus de nos frères d'Irlande ; bientôt, il est permis de l'espérer, un ambassadeur anglais sera attaché près du Vatican, et un nonce sera accrédité près de S. M. la Reine d'Angleterre pour traiter les affaires de l'Eglise.

La France reviendra aussi de ses emportements, les gens de bien commencent à se lasser du désordre ; on prie, on travaille, on invoque Celle qui est appelée la Reine de la France, et qui règne du haut des cieux sur tous les chrétiens ; on invoque son Fils, et l'on veut par Lui restaurer la paix entre les citoyens, les mœurs, la foi et la monarchie.

La Belgique, à son tour, commence à se fatiguer de la gueuserie et de ses tyrannies. Ceux qui voulaient rouler le catholicisme dans la fosse, se sentent eux-mêmes entraînés sur une pente où ils ne peuvent s'arrêter ; ils commencent à avoir conscience d'un sort qui les attend ; ils sentent qu'ils roulent vers l'abîme ; ils n'ont plus guère foi en eux-mêmes ; la popularité si nécessaire à un gouvernement arbitraire commence à se lasser et à faire le vide autour d'eux, tandis que les catholiques, dociles à la voix de Léon XIII, semblent oublier leurs divisions pour s'embrasser dans la vérité et se grouper comme un seul homme, pour soutenir et défendre le programme récemment publié, et qui doit, en secouant le joug de la gueuserie, briser les chaînes qui, depuis tant d'années, chargeaient de plus en plus les mains de l'Eglise.

(Courrier de Bruxelles)

Allemagne et Vatican

On écrit de Berlin :

La grosse question du jour est celle de la Papauté, qui a pris le pas sur toutes les autres, par un nouvel article de la Post, de Berlin. On peut le résumer en ces quelques mots : "Il est urgent que le gouvernement italien s'arrange au plus tôt à l'amiable avec le Pape. Sans quoi le Saint-Père quittera Rome, et alors la nécessité de l'y réinstaller s'imposera aux puissances comme une question internationale."

La Post est l'organe du parti de l'Empire, qui est inféodé à la politique du prince de Bismarck, et qui s'en inspire surtout dans le sens ultramontain ou chauviniste prussien.

Que pourrait être cette réinstallation ? La restitution de la Ville Eter-

nelle au Pape et d'une partie du territoire que possédait déjà le Saint-Siège.

"Mais ce projet de restitution, disais-je dans un salon diplomatique, ne cadre nullement avec le télégramme du chancelier au ministre Mancini. Ma réflexion fit un peu sourire. M. de Bismarck a mis un peu de baume sur la blessure trop cuisante qu'il avait faite, ce qui lui est arrivé bien des fois.

La conclusion de tout ce que nous avons entendu de la bouche d'hommes fort compétents, c'est qu'entre le Vatican et Berlin, il peut fort bien y avoir déjà échange de notes concernant les garanties ou conditions d'indépendance de la Papauté.

Le travail fort remarquable qu'a publié l'Osservatore romano : "Rome capitale d'Italie," a été traduit en allemand, et se propage beaucoup parmi les classes élevées ; et il ne manque pas de faire la lumière dans tous les bons esprits, qui admettent pleinement sa conclusion :

"Rome est la capitale du monde catholique, la résidence du Chef de l'Eglise, la Ville Eternelle, et elle ne peut point être la capitale de l'Italie."

Si Rome, comme l'a si bien démontré l'illustre auteur du "Pape," le voyant Joseph de Maistre, ne put plus être la capitale du monde romain et des Césars, dès qu'elle devint la capitale du monde chrétien et la résidence de l'auguste Vicaire de Jésus-Christ, comment pourrait-elle redescendre à ce degré où elle deviendrait la capitale d'un royaume secondaire et chancelant, alors que le pouvoir du Chef de l'Eglise catholique embrasse les deux hémisphères ?

C'est bien fait !

M. Jogand, dit Léo Taxil, est directeur d'une librairie qu'il qualifie de librairie anticléricale, et dans laquelle il édite une publication périodique sous le titre de Bibliothèque anticléricale.

Dans ces conditions il a fait paraître en 1880, à sa librairie spéciale, un opuscule intitulé "les Sermons de mon curé," par un chanoine sceptique, suivis d'une histoire résumée des Jésuites, par Léo Taxil.

Les sermons de mon curé avaient paru en 1848 ; ils émanaient de la plume de M. Auguste Roussel ; M. Léo Taxil s'était contenté de le reproduire, sans de très légères modifications.

M. et Mme de Beauvais, cessionnaires des droits d'Auguste Roussel, ayant assigné M. Léo Taxil sous la prévention de contrefaçon d'une œuvre littéraire, la Se chambre condamna ce dernier à 1 000 francs d'amende et 2 000 francs de dommages-intérêts.

M. Léo Taxil a interjeté appel de cette décision. Un premier arrêt par défaut, rendu à la date du 28 juillet 1881, avait confirmé le jugement de première instance, en allouant toutefois à M. et Mme de Beauvais une somme supplémentaire de 2 000 francs de dommages-intérêts.

La cause est revenue devant la

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 14 Janvier 1882.—No 19

MADAME DE ROBUR

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite)

—Oh ! je comprends ! dit-il, vous souffrez. Ce n'est pas assez de valoir tous les respects et toutes les tendresses pour les inspirer... On a froissé votre âme, on a soufflé brutalement sur vos illusions de jeune fille... Combien d'autres souffrent de semblables douleurs ! Puis-je faire quelque chose pour vous... Auriez-vous en moi assez de confiance pour m'apprendre la cause de vos douleurs et de vos regrets... Vous secouez la tête... Vous avez raison ! laissez-vous ! mon cœur est un cœur dur et mauvais... Comment aurais-je appris à consoler, moi qui ai tant fait souffrir !

Mme de Robur se leva, baissa la clarté de la lampe, dont elle redoutait le rayonnement, puis, dans la crainte de se trahir, elle quitta la chambre du malade.

Celui-ci accourut plein d'un joyeux empressement.

—Allons, lui dit-il, vous êtes guéri ! j'allais presque dire : vous êtes sauvé, en voyant que vous me mandez près de ce lit de souffrances. Est-ce que la douleur ne vous a point rapproché de Dieu ? Vous trouverai-je, au premier jour de votre convalescence, aussi rebelle aux inspirations que la bonté du Seigneur nous envoie souvent pendant les heures d'épreuve.

—Mon ami, répondit M. de Robur, je n'ai pas encore trouvé mon chemin de Damas. Je prends votre main, et je la serre, comme celle d'un homme en qui j'ai une confiance absolue, mais non comme celle d'un guide.

—Qu'à cela ne tienne ! répondit doucement l'abbé Antonin, j'attendrai.

—Sans impatience ?

—Je ne me reconnais point le droit d'en avoir.

M. de Robur demeura un moment silencieux, puis il reprit après une sorte d'effort.

—Avez-vous vu ma garde-malade ?

—Oui, je l'ai vue.

—Près de mon lit... ?

—D'abord, ensuite à l'église.

—Beaucoup de bien.

—Que dois-je faire pour elle ?

—Tout ce que vous pourrez.

—J'ai voulu l'interroger, m'informer de sa situation, de ses malheurs, car elle semble avoir été malheureuse, elle m'a répondu par le silence ou par les pleurs.

—Je crois qu'en ce moment, vous ne pouvez pas complètement guérir cette âme éprouvée ; mais un jour viendra où peut-être...

—Eh bien !

—Vous parlez trop pour un malade, dit l'abbé Antonin en se levant.

Il serra la main de M. de Robur et prit congé de lui.

Lorsqu'il se trouva seul Henri fit appeler Dominique.

—Donne-moi, lui dit-il, la cassette d'écaïlle et de vermeil qui se trouve dans le cabinet florentin.

Le vieux serviteur obéit.

Dans ce petit meuble se trouvaient quelques pierres finement gravées, des cachets de grand prix, des bijoux ayant appartenu à sa mère.

M. de Robur choisit une croix de perles très simple, et cacha sous son oreiller l'écrin de galuchat.

Pendant le reste de la journée, son médecin le trouva dans un état nerveux qui lui parut presque inquiétant. Mais la fièvre semblait conjurée, la raison était revenue, et tout faisait présager que la guérison de M. de Robur serait rapide. Il mangea peu, et parut attendre le soir avec

impatience. Sa grosse servante se tenait dans un angle de la salle, cachée par les rideaux, elle restait prête à obéir au moindre signe ; mais M. de Robur s'obstinait dans son silence, il ne semblait avoir besoin de rien.

Quand il lui parut assoupi, la servante sortit en marchant aussi légèrement que le lui permettait la lourdeur de sa personne, et bientôt après une forme plus svelte apparut dans la demi-clarté de la pièce.

C'était Blanche, qui venait reprendre, durant la nuit, sa place au chevet de M. de Robur.

Celui-ci l'entendit venir, mais il ne bougea pas. Il avait peur de faire envoler une apparition. Il sentait bien que, dans peu de jours, peu d'heures peut-être, celle qui l'avait soigné, guéri, disparaîtrait ; et il comprenait que quelque chose lui manquerait dès qu'elle ne serait plus là.

Blanche s'approcha du lit du malade, et contempla durant quelques minutes celui qu'elle allait bientôt quitter. Ses lèvres se frocèrent comme s'il lui était impossible de retenir ses larmes. Elle faisait appel à toute son énergie pour ne pas tomber au pied de ce lit, et cria à M. de Robur ;

—Je te pardonne.

Mais elle ne pouvait, par dignité, s'imposer, au nom des services rendus, et après avoir longtemps regardé son mari, elle alla tomber dans un fauteuil placé complètement dans l'ombre.

Alors le malade lui adressa la parole.

—Ne me direz-vous pas votre nom, lui demanda-t-il, je m'en souviendrai comme de celui d'une créature que je ne saurais oublier.

—Qu'importe mon nom ! fit Blanche. Je ne suis point depuis assez longtemps à votre service pour garder une place dans votre souvenir. Toute autre que moi vous eût soigné avec le même zèle.

—Non, répondit M. de Robur, je suis certain que non.

Blanche garda le silence.

—Les femmes qui pleurent sont le plus souvent des femmes isolées, reprit M. de Robur ; votre mari...

—Est absent depuis de longues années.

—Avez-vous des enfants ?

—Une fille !

—Une fille ! Elle doit bien vous aimer.

—Oui, c'est un ange.

—Eh bien ! tenez, je ne veux pas, moi, vous offrir d'argent, il me semble que je vous offenserais, mais vous accepterez, de ma main, cette croix de perles pour votre fille... Ne me refusez pas, elle vient de ma mère...

Mme de Robur avança une main qui tremblait légèrement.

—Pardonnez-moi, lui dit-il, pardonnez-moi, et ne vous offensez pas... Depuis que vous me prodiguez des soins assidus, le souvenir d'une créature qui me fut chère et qui, pour son bonheur, aurait dû m'oublier, me revient sans cesse à la mémoire... Si j'avais su ! si j'avais voulu ! elle serait là à votre place... Loin de repousser ma main, elle la presserait dans la sienne... Ah ! malheureux que je suis ! J'ai eu le bonheur tout près ! Il ne tenait qu'à moi de vivre heureux, joyeux près de ma compagne et de ma fille, et maintenant...

—L'heure n'est pas venue, dit-elle, et maintenant...

M. de Robur, muette, et bouleversée, était tombée dans le fauteuil.

—Monsieur, dit-elle d'une voix altérée, le souvenir que vous venez de m'offrir ne me quittera jamais... Si j'osais vous donner un conseil, je vous dirais : n'est-il pas une personne à qui vous devriez écrire les confidences que vous venez de me faire ?

—L'heure n'est pas venue, dit-elle, et maintenant...

M. de Robur se pencha vers elle et dit :

—Adieu ! dit-elle, adieu !

(A suivre)

Cour sur l'opposition formée par M. Léon Taxil. M. Faivre a plaidé pour M. Taxil, et M. Salzac pour M. et Mme de Beauvais.

SOMMAIRE

Revue générale. La vérité sur l'Irlande. Le mouvement catholique. Allemagne et le Vatican. C'est bien fait. FUGERON.—Madame de Robur: (à suivre). La conférence. Titres honorifiques. Bibliographie. L'Eglise au Canada. Inauguration. Augmentation de la population aux Etats-Unis. Séance au Conseil-de-Ville. Gîteau. La dormeuse de Rouen. Europe. Amérique. Cyclone noir et nombre d'or. Hygiène de la vue. Maximes de droit. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Institut Canadien de Québec.—J. Frémont. Soumissions.—P. Braun. Guide Floral de Vick.

CANADA

QUEBEC, 14 JANVIER 1882

La conférence

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu la conférence annoncée depuis plusieurs jours au sujet des mesures à prendre pour relier ensemble le chemin de fer du Nord et l'Intercolonial.

Sir Tupper, M. Collingwood, Schriber, M. Sénécal, MM. Pottinger, Macdonald et Davis doivent prendre part aux délibérations. Le projet le plus sérieux est celui déjà connu d'établir une communication entre les deux rives au moyen de bateaux.

Il n'est guère possible de penser à jeter un pont au Cap Rouge, à cause des dépenses énormes qui en résulteraient.

Si jamais nous réussissons à obtenir des deux gouvernements une amélioration si désirée, y compris l'embranchement de Saint-Charles, nous pourrions nous déclarer satisfaits.

Bibliographie

Nous avons reçu il y a quelques jours une superbe brochure intitulée: "Panegyrique du révérend Edouard Crevier, V. G. prononcé à la distribution des prix au petit séminaire de Ste-Marie de Monnoir le 30 juin 1881 par Charles Thibault, écrivain et échevin de Montréal."

Dans une trentaine de pages, l'auteur de ce panegyrique s'est étudié surtout à faire ressortir toute la noblesse de caractère, les talents et les vertus de cet illustre fondateur du collège de Ste-Marie, le regretté M. Crevier. Comme tous les fondateurs de nos institutions religieuses, Messire Crevier a dû sacrifier ses veilles, son argent et sa santé pour l'œuvre qu'il a réussi à mener à bonne fin.

Dans quelques temps nous aurons le plaisir d'annoncer que trois de nos compatriotes, dont deux Montréalais et un Québécois, seront reçus chevaliers d'un ordre plus élevé encore que celui de commandeur.

Le président du sénat américain a déposé hier une requête de M. Isaac N. Arnold, président de la Société historique de Chicago, demandant la coopération du Congrès pour célébrer, à la Nouvelle-Orléans, le 9 d'avril prochain, le 200^{ème} anniversaire de la découverte de l'embranchure du Mississippi par M. de la Salle.

Il n'y a pas eu d'audience hier (11) à la cour criminelle de Washington, l'atmosphère d'attente ayant empêché le désir d'avoir un jour pour préparer son adresse au jury. Les plaudoires sur le fond de la cause commenceront donc aujourd'hui.

Dans un banquet donné à Liverpool à l'occasion du départ du marquis de Lorne pour le Canada, le gouverneur a dit qu'il espérait que la princesse Louise reviendrait au

Canada au printemps. Son Excellence débarquera à Halifax et se rendra directement à Ottawa par convoi spécial.

L'Eglise au Canada

Dans le rapport sur la situation juridique de l'Eglise chez les différents peuples qu'il a fait devant le congrès des juristes catholiques tenu à Lyon, M. Théry avocat dit en parlant de l'Eglise au Canada.

"On peut donc résumer la situation de l'Eglise au Canada en disant que la loi lui assure une complète liberté, mais qu'il s'y rencontre deux courants, l'un athée et libre-penseur, s'affublant du masque du gallicanisme, pour essayer de soumettre l'Eglise au pouvoir civil; l'autre, au contraire, essentiellement catholique et romain défendant énergiquement les droits de l'Eglise et ses libertés. Puisse ce second courant l'emporter; le catholicisme a sauvé la petite nation canadienne au milieu des dangers sans nombre qu'elle a traversés depuis 1760, et lui a permis de devenir un grand peuple; seul il pourra lui conserver sa force et sa prospérité."

C'est ce qu'un trop grand nombre de nos compatriotes n'ont pas encore compris. Le jour viendra peut-être où ils finiront par ouvrir les yeux à la lumière qui éclaire de toutes parts, mais ne sera-t-il pas trop tard?

Inauguration

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'inauguration formelle de la première section du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean, qui s'étend jusqu'à St-Raymond.

Un bon nombre d'invitations ont été adressées aux hommes publics et à la presse.

Le train est parti de la gare du Palais à 11 A. M., et ne sera de retour que vers 5 h. P. M.

Titres honorifiques

L'honorable M. Chapleau est le troisième Canadien qui est honoré du titre de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, les deux autres, MM. Jacques Viger et Charles Wilson, ont été décorés avant lui sous le pontificat de Pie IX. Les chevaliers canadiens de ce même ordre, créé en 1881, par le Pape Grégoire XVI, sont sir H. Langevin, M. Gustave Drolet, M. Gédéon Désilets et M. Alfred Prendergast.

Nous pourrions citer d'autres décorés. Par exemple, feu M. Berthelet était commandeur de l'Ordre de Pie IX; M. Alfred LaRoque, l'honorable M. Chauveau, l'honorable juge Routhier, M. Sévère Rivard, M. Alphonse Desjardins et M. DeBellefeuille sont chevaliers de cet ordre.

M. le lieutenant-colonel d'Odette d'Orsonnes a été fait comte romain. M. C. S. Cherrier, M. Vincolette, et M. Olivier Robitaille, M. D., sont chevaliers de Saint-Sylvestre.

La croix de Saint-Grégoire-le-Grand est d'or à quatre branches, émaillée de pourpre et surmontée d'une couronne de lauriers pour les militaires. Au centre, se trouve le buste de saint Grégoire. Le ruban est rouge, liséré d'orange. La décoration se porte en sautoir. Il y a le costume de cour complet, avec la cape et l'épée, qui se porte dans toutes les cours catholiques de l'Europe et à la cour du Brésil.

Dans quelques temps nous aurons le plaisir d'annoncer que trois de nos compatriotes, dont deux Montréalais et un Québécois, seront reçus chevaliers d'un ordre plus élevé encore que celui de commandeur.

Le président du sénat américain a déposé hier une requête de M. Isaac N. Arnold, président de la Société historique de Chicago, demandant la coopération du Congrès pour célébrer, à la Nouvelle-Orléans, le 9 d'avril prochain, le 200^{ème} anniversaire de la découverte de l'embranchure du Mississippi par M. de la Salle.

GITEAU

Il n'y a pas eu d'audience hier (11) à la cour criminelle de Washington, l'atmosphère d'attente ayant empêché le désir d'avoir un jour pour préparer son adresse au jury. Les plaudoires sur le fond de la cause commenceront donc aujourd'hui.

Dans un banquet donné à Liverpool à l'occasion du départ du marquis de Lorne pour le Canada, le gouverneur a dit qu'il espérait que la princesse Louise reviendrait au

une parfaite assurance que deux heures lui suffiraient pour se mettre complètement d'accord avec le jury. Il n'a pas été question du temps que réclamerait M. Porter.

Récapitulant toutes ces fractions de temps, il faudrait donc encore au moins cinq ou six jours avant que la cause fut remise aux délibérations du jury, en admettant qu'il ne survienne aucun incident dilatoire.

Les résolutions du juge Cox sur les points de droit qui doivent servir de base au verdict du jury sont unanimement approuvées à Washington pour leur clarté et leur impartialité. M. Corkill pense que les règles établies sont favorables à l'accusation, en ce sens qu'elles repoussent l'idée "d'impulsion irrésistible" qui était un des arguments favoris de la défense.

M. Scoville estime que la clause qui attribue à l'accusé "le bénéfice du doute" donne de grandes chances pour l'acquiescement absolu. M. Reed compte sur une division du jury. John Guitreau partage cette opinion, et croit qu'il s'est fait un changement notable dans le sentiment public dans un sens favorable à son frère.

Après l'ajournement de la cour, avant-hier, MM. Scoville, Reed et John Guitreau ont adressé des remerciements au juge Cox pour sa haute impartialité. A quoi le juge a répondu qu'il pensait que l'accusation devait être plus satisfaite que la défense.

Washington, 13 janvier.—Davidge a terminé son allocution au jury. Il a été constamment interrompu par Guitreau, qui a dit que Davidge avait été très faible dans son discours.

Guitreau dit qu'il espère que Porter ne sera pas plus fort, car il a écrit au Président à ce sujet.

M. Gustave Dionne, avocat, est le pétitionnaire, dans la contestation de l'élection de Kamouraska. M. Cyrilas Pelletier est l'avocat.

EUROPE

FRANCE. Paris, 13 janvier 1882.—Le budget de l'exercice 1883 porte les dépenses à 2 milliards et 972 millions de francs, et les recettes à 2 milliards 976 millions.

Dans son projet de revision de la constitution, M. Gambetta supprime les prières publiques à l'occasion de l'ouverture des sessions législatives.

Un colonel Gaston et son compagnon, se disant américains ont dérobé des bijoux pour une valeur de 250,000 francs.

Trois missionnaires français ont été mis à mort près de l'oasis de Ghadamès, dans le désert de Sahara.

ANGLETERRE. Londres, 13 janvier.—Une explosion s'est produite sur le navire anglais le "Triomphe", de l'escadre du Pacifique; trois hommes ont été tués, et sept ont été blessés.

On a arrêté quatre membres de la ligue des dames.

Augmentation de la population aux Etats-Unis

Les chiffres que nous avons compilés nous démontrent qu'il faut moins de trente années pour que la population des Etats-Unis s'augmente de moitié. En 1850, en effet, on comptait 23 millions d'habitants, et en 1880, il y en avait 50 millions. Il n'y a pas de pays au monde où la population augmente avec une pareille rapidité, et avec autant de régularité. Si ce mouvement doit se continuer, en 1910 ou même avant, les 50 millions actuels seront devenus 100 millions.

Mais prenons un espace de temps plus considérable, 40 ans au lieu de 30 ans: en 1950, les Etats-Unis comptent 200 millions d'habitants. Au lieu de 40 ans, prenons même 50 ans; en l'an 2000, on se trouvera en présence de 400 millions d'Américains du Nord. Enfin, en l'an 2050, les Etats-Unis auront, — toujours, si les conditions restent les mêmes, — 800 millions d'habitants, c'est-à-dire beaucoup plus que toute la population de l'Europe. C'est même le chiffre que, suivant M. Simonin, on donnait au commencement du siècle, pour la population du globe (aujourd'hui on dit qu'il y a 1,500 millions). Mais en l'an 2100, on arrive à un chiffre colossal, 1 600 millions d'habitants!

Que les Etats-Unis parviennent à ce résultat en l'an 2100, ou bien en l'an 2200, voire en l'an 3000, qu'importe? Ce qui est important, c'est de savoir si les prévisions en ce qui touche l'accroissement régulier de la population se vérifieront. Malgré l'opinion de M. Simonin et sa haute autorité en ces matières il nous est difficile de l'admettre. Le contingent annuel apporté par l'émigration rend en effet la question si complexe qu'il est difficile de résoudre le problème par les règles ordinaires. Quelque considérable que soit le territoire américain, il viendra certainement un jour où sa population sera en rapport avec cette étendue. Ce moment sera court, et bientôt la pléthore de population aura pour résultat d'affaiblir d'abord, puis de supprimer le courant de l'émigration.

Le recensement opéré aux Etats-Unis au mois de juillet l'année dernière a accusé une population d'un peu plus de 50,000,000 d'âmes. Ce chiffre n'en a lui-même rien d'excessif lorsqu'on songe à l'étendue de territoire à la superficie duquel il correspond.

En 1790, date du premier recensement, on ne comptait dans les Etats-Unis que quatre millions d'habitants; mais, au lieu de trente-huit Etats et de plusieurs territoires, la République américaine ne comprenait que treize Etats, le New-Hampshire, le Massachusetts, Rhode

Island, le Connecticut, New-York, New-Jersey, la Pensylvanie, le Delaware, le Maryland, la Virginie, la Géorgie et les deux Carolines. Dix ans plus tard la population ne s'était augmentée que de treize cent mille âmes. En fait elle a quadruplé depuis 1830 et doublé depuis 1850. Or les Américains ne paraissent pas être plus reproducteurs que les peuples européens. C'est donc surtout à l'immigration qu'ils doivent l'accroissement de leur nombre.

Un fait entre autres l'indique fort clairement. Tandis que chaque nouveau recensement démontre un accroissement de 30 à 35 %, il y a exception pour la période de 1860 à 1870, où la proportion n'est plus que de 22.6%. C'est que de 1860 à 1865, l'Amérique a été déchirée par la guerre de sécession qui n'a pas seulement englouti un million d'hommes, mais qui a notablement entravé le mouvement d'immigration aux Etats-Unis. Il n'est donc pas surprenant que l'augmentation de la population soit aussi rapide aux Etats-Unis, puisqu'il résulte surtout de l'apport d'un élément étranger, apport qui, quoiqu'on en dise, ne saurait se continuer indéfiniment, ce qui permet de faire pour l'avenir seulement des hypothèses que nous considérons comme fort incertaines.

Séance du Conseil de ville

La séance du conseil de ville hier soir, s'est ouverte à 8 h 15 sous la présidence de Son Honneur le Maire. Membres présents: MM. McWilliam, Bowen, Russell, Bourget, Langevin, Rinfret, Gingras, Migner, Rhéaume, Roy, Vallée, Hearn, Gunn, Guay, McLaughlin et Chouinard.

Après lecture de plusieurs lettres par le Greffier, Son Honneur le Maire lit une lettre de la Supérieure de l'hôpital du Sacré-Cœur, demandant le droit pour un temps illimité d'enlever le compost qui se forme au débouché des égouts de la ville dans la rivière St-Charles. Ce compost sera utilisé sur la terre de l'hôpital comme engrais.

Renvoyé au comité des finances. M. l'échevin Rhéaume donne lecture d'une lettre de M. Alexis Rhéaume, marchand de bois, demandant à acheter de la corporation la partie est de la rue Stewart qui touche à la rue de la Couronne. Cette partie de rue n'a jamais été mise en usage. Renvoyé au comité des finances.

Rapport du comité des finances demandant qu'une requête soit présentée au conseil des arts de fixer l'exposition provinciale cette année à Québec.

Adopté. Une motion de M. le conseiller Langevin, secondé par M. le conseiller McWilliam, demande que la vente des lots vacants faite par le comité des finances depuis trois ans soit confirmée, et qu'à l'avenir toutes ces ventes devront être à l'avance approuvées par le conseil de ville en séance. Après une explication de cette motion par M. l'échevin Hearn et une discussion à laquelle prennent part MM. Vallée, Chouinard, Rhéaume, Guay, Bourget et M. Bourget donne raison de son opposition à cette motion que le comité a vendu comme lot vacant, un lot sur lequel est située la maison de la morgue pour laquelle la corporation est obligée de payer loyer.

M. le conseiller Roy propose comme amendement à la motion que le premier paragraphe de la motion soit retranché.

MM. Hearn, Langevin, Rinfret, Roy, parlent sur cet amendement, lequel est adopté par un vote de 9 contre 7. La motion amendée est adoptée sur la même division.

MM. Vallée, Roy, Chouinard, Migner, Rhéaume, Gingras, Rinfret, Bourget et Russell votent en faveur de l'amendement et MM. Gunn, Hearn, Guay, McWilliam, Langevin, McLaughlin, et Bowen votent contre.

M. l'échevin Hearn propose qu'un comité de cinq membres soit nommé pour s'entendre avec le gouvernement et connaître sur quelles bases la question du chemin de fer du Nord pourrait être réglée. MM. Hearn et Russell parlent en faveur d'un prompt règlement de cette question, mais tout en ayant bien soin de ne pas sacrifier aucun des droits de la ville de Québec.

MM. Hearn, Bowen, Rinfret, McWilliam et Vallée sont choisis pour faire partir du comité et le conseil s'ajourne.

Cycle lunaire et nombre d'or

On appelle cycle lunaire une période de 19 années, comprenant 235 lunaisons, après laquelle les nouvelles lunes reviennent aux mêmes dates de l'année.

Ce cycle, découvert par Méton, astronome grec du cinquième siècle avant notre ère, fut trouvé si beau, qu'on le fit graver en lettres d'or sur le temple de Minerve. De là est venu le nom de nombre d'or que l'on donne au numéro d'ordre d'une année dans le cycle lunaire.

L'année 1881 se trouve précisément la 1^{re} du cycle lunaire dans lequel nous nous trouvons; le nombre d'or sera donc 2 pour 1882, 3 pour 1883, 4 pour 1884, et ainsi de suite jusqu'à l'année 1899, qui sera la 19^e et dernière de ce cycle.

L'année tropique moyenne, exprimée en jours et parties décimales de jour (pour la facilité des calculs), est de 365 242 216 6; 19 années font 6 939 602 015

La lunaison moyenne (révolution synodique) est de 29 530 635 417; 235 lunaisons font 6 939 709 323

Les 235 lunaisons dépassent donc les 19 années de 0 107 308

soit de 2 heures 34 minutes 523 millièmes; on ne pouvait espérer une plus grande exactitude sur le point en question.

HUILLE ST-JACOB.—MM. G. M. Sharp, Camp Hill, Pa., dit que l'huile St-Jacob est indispensable pour toutes les maladies de rhumatisme; et de fait ce remède a donné satisfaction complète à tous ceux qui s'en sont servis.

La dormeuse de Rouen

La "Dormeuse" de l'Hospice général est toujours en catalepsie. Il y aura aujourd'hui quatre semaines que dure cette période de sommeil léthargique. Toutefois, certains symptômes relevés depuis plusieurs jours font présumer qu'elle va bientôt cesser, que la "Dormeuse" va revenir à l'état normal.

C'est d'abord la rigidité moins absolue de son corps; d'autres part elle a maintenant deux réveils la nuit, réveils toujours très courts et inconscients; le premier, vers onze heures, comme auparavant, le second à des heures variables, entre une heure et cinq heures du matin.

Enfin jeudi un phénomène nouveau s'est produit dans son état. On a réussi à la réveiller fort peu de temps, à vrai dire. C'était vers dix heures pendant la visite du docteur Olivier, dans le service auquel elle était.

La "dormeuse" fit une longue inspiration comme il arrive toujours lorsqu'elle est pour s'éveiller vers onze heures du soir. Ce fait inusité, puisque, en dehors de ce moment, sa respiration est toujours égale, ainsi que nous l'avons dit, suggéra au docteur l'idée de chercher à la réveiller.

A force de l'agiter, en l'appelant par son nom, on finit par lui faire ouvrir les yeux et l'on l'assit dans son lit. Elle se prit alors à verser d'abondantes larmes, et, comme on lui en demandait la raison, elle répliqua que c'était parce qu'elle se voyait dans un état bien triste. Aux questions qu'on lui fit, elle répondit qu'elle n'avait pas conscience de ce qu'on lui avait fait pendant sa période léthargique; puis, bientôt elle se plaignit d'avoir la tête lourde, se remit sur l'oreiller, et retomba dans le sommeil.

Le réveil avait duré à peine vingt minutes, elle avait refusé de prendre quelque nourriture.

Tels sont les symptômes d'après lesquels on suppose que la crise léthargique touche à sa fin, mais ce n'est là qu'une présomption.

Maximes de droit

—On ne peut poursuivre le recouvrement d'une somme de deniers promis pour l'obtention d'une situation.

—Le faiseur d'un billet promissoire souscrit d'avance pour prime de police d'assurance à être émanée plus tard, est responsable en droit.

—La femme mariée ne peut poursuivre, ni être poursuivie, sans autorisation de son mari, ou que ce dernier soit mis en cause.

—L'administrateur doit payer l'intérêt sur les sommes de deniers qu'il garde par devers lui à moins qu'il n'établisse que le placement de ces fonds eût été une source d'embarras pour la succession.

—L'agent des informations qu'il n'aurait pas obtenues autrement, doit en faire part à son mandant: si celui-ci plus tard, devient acquéreur de la propriété.

—L'engagement pris de discontinuer la pratique d'une profession ou l'exercice d'un état dans un endroit spécifié, est valide si la partie contractante a reçu considération ou valeur.

—Toute compagnie de transports ou tout particulier n'est pas tenu des dommages qui peuvent résulter d'un accident imprévu et que l'habileté et la prévoyance ordinaire ne pouvaient empêcher.

Hygiène de la vue

M. Nodier, médecin de la marine, indique que deux officiers, qui faisaient des expériences de lumière électrique sur le Suffren, et qui avaient été pendant deux heures obligés de regarder plus ou moins fixement l'arc électrique lumineux, furent atteints de quelques troubles visuels assez sérieux. Il y eut, le lendemain et les jours suivants, une photophobie très marquée, une conjonctivite légère, du larmolement, du rétrécissement de l'iris, et des mouches volantes. Il est probable que l'hypéromie conjonctivale était due aux rayons chimiques de l'arc voltaïque, rayons qui, comme on sait, agissent sur les tissus, et peuvent provoquer des érythèmes cutanés. Les troubles du côté de la pupille et de la rétine sont probablement dus à la même cause. Maintenant que l'usage de la lumière électrique devient de plus en plus répandu, il serait important de préserver les yeux, par le moyen de verres qui absorbent les rayons chimiques, contre l'action irritante de la lumière électrique.

Petites nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le samedi, 14 janvier 1882, 25^e jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le jeudi 12 janvier à 11 heures 3 minutes du matin.

Le jour dure 8 heures 55 minutes, et la nuit 15 heures 5 minutes; le Soleil se lève à 7 heures 42 minutes, passe au méridien à midi et 9 minutes, et se couche à 4 heures 37 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 22 degrés et 0 dixièmes.

La Lune se lève aujourd'hui à 2 heures 25 minutes du matin, et se couche à 11 heures 58 minutes du matin.

INAUGURATION. — L'inauguration formelle de la section du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean, s'étendant jusqu'à St-Raymond, a lieu aujourd'hui. Le départ a lieu à onze heures de la gare du chemin de fer du Nord et le retour à 4.30 heures P. M.

CONFÉRENCE. — Jeudi prochain, M. l'abbé Bruchési donnera à la Salle Victoria, une conférence au profit des orphelins des Sœurs de la Charité. Admission 25 cents.

CLUB CARTIER DE QUÉBEC.—Il y aura lundi soir, aux salles de la société de

Géographie, bâtie au Journal de Québec, réunion des membres du Club, à 7 heures.

Sujet de discussion: "Le scrutin secret."

Tous les membres sont priés d'assister à cette assemblée.

BONNE CHASSE.—On nous rapporte que trois jeunes gens de Québec, partis ces jours derniers pour la chasse sur le chemin du lac St-Jean, sont revenus après une chasse de trois jours avec 2 cariboux, 80 perdrix et une centaine de lièvres.

REMIS A NEUF.—L'ancien char officiel du chemin de fer du Nord a été peint et remis à neuf. On lui a donné le nom de "Lille".

ACCIDENT FATAL.—On nous communique de Sherbrooke qu'un nommé John Porteous, âgé de 49 ans, aiguilleur sur le chemin de fer du Grand-Tronc, a été tué instantanément, mercredi, en essayant d'accoupler des chars.

NOUVELLES SOCIÉTÉS.—L. A. Cloutier, peintre et décorateur, Québec. Wyse & Cie, graveurs, etc., Québec. Adèle Dagenau faisant seule affaire sous ce titre.

TORONTO, 13 JANVIER.—Le commandant Cheyne a donné une conférence intéressante ce soir sur les différentes expéditions qui ont été organisées pour aller à la recherche de Franklin dans la mer arctique. Le commandant a su intéresser vivement son auditoire. A la fin de la conférence plusieurs personnes présentes ont formé un comité pour organiser une expédition au pôle nord sous les auspices de M. Grinnel et dont le commandant Cheyne serait le chef.

Voici les noms de ceux qui font partie du comité: Le Maire de Toronto, le Sénateur Allan, le Colonel Moffat, MM. Howland, Tully et Bull. Le commandant Cheyne est reparti pour Ottawa.

BANQUET.—Le banquet donné aux ministres fédéraux par M. Andrew Robertson, fait honneur au président de la Commission du Havre.

Au nombre des convives on remarquait sir Hugh Allan, sir Hector Langevin, les honrs MM. Mousseau, Thibault, MM. Coursol, Gault, Ryan, Desjardins, Kirkpatrick, Cameron, Thomas White, Valin et Tassé, tous membres des Communes, M. McLellan, le maire Beaudry, M. Sargent, du Grand Tronc; MM. Bulmer, Sévère Rivard, J. B. Rolland, M. Cramp, M. Henshaw, M. Donovan, M. Whitney, M. McPherson, M. Simpson, percepteur des douanes, M. Stewart, du Herald, M. Patterson secrétaire de la Chambre de Commerce, et plusieurs citoyens influents.

Plusieurs discours remarquables sur le sujet important des améliorations à faire au port de Montréal et de la navigation du St-Laurent, ont été prononcés, entre autres par sir Hector Langevin, qui a produit des chiffres intéressants.

SÉPULTURES DE 1881.—Les inhumations dans le cimetière St-Charles pendant l'année 1881, ont été au nombre de 717. De ce nombre:

Table with 2 columns: Age group and Number of deaths. Rows include: 402 sont morts au-dessous de 1 an, 70 âgés de 1 an à 4, 22 âgés de 4 à 10, 24 âgés de 10 à 20, 28 âgés de 20 à 30, 26 âgés de 30 à 40, 23 âgés de 40 à 50, 18 âgés de 50 à 60, 10 âgés de 60 à 70, 32 âgés de 70 à 80, 12 âgés de 80 à 90, 2 âgés de 90 à 100, 18 sont morts nés.

717. Ce nombre se divise aussi comme suit:

Table with 2 columns: Category and Number. Rows include: Garçons 330, Filles 240, Hommes mariés 41, Femmes mariées 49, Veuves 22, Veuves 35.

Total 717. 84 de moins que l'année dernière. JOSEPH PARENT, Gardien.

PÊCHERIES.—Pendant la saison dernière, il a été pris 150,000 quintaux de morue sur la rive nord et la rive sud du golfe Saint-Laurent. Cela comprend les comtés de Gaspé et Bonaventure et la rive nord du Saint-Laurent depuis Natashquan jusqu'à la rivière Moisie.

Le nombre de bateaux employés à cette pêche a été de 1,200. Il est question d'établir une manufacture d'huile de foie de morue. On ne voit pas pourquoi cette manufacture ne prospérerait pas aussi bien qu'en Norvège.

PROMERIE.—L'industrie de la fabrication du fromage a pris depuis quelques années un élan tel, qu'on la considère déjà comme une des principales ressources de notre province. Notre législation s'en est occupée sérieusement, et aussi voit-on surgir de toutes parts de nombreux établissements dont le nombre s'accroît de jour en jour, et qui versent entre les mains de la classe agricole des milliers de piastres.

Dans le seul comté d'Yamaska, écrit le Messager de Nicolet, on compte 13 établissements de fromageries, qui ont fabriqué dans la dernière saison 576,300 lbs de fromage, variant de 11 à 12 cents, et ont touché une somme de \$61,558. Voilà certes, un excellent résultat, propre à exciter l'émulation dans la classe importante des cultivateurs.

COLLISION DE CHEMIN DE FER.—Le dépeches d'hier nous apprennent qu'avant-hier soir, sur un train spécial du chemin de fer de la Rivière Hudson a été arrêté par un accident à Spuyten Duyvel, et un autre train qui suivait à peu de distance est arrivé à cet endroit à toute vapeur, et a complètement écrasé les deux chars de l'arrière. Pour comble de malheur le feu s'est déclaré. On compte jusqu'à présent 12 personnes tuées. On a réussi à retirer neuf cadavres des décombes.

ACCIDENTS.—Avant hier a eu lieu à la fabrique de chaussettes de M. Bresse, un accident qui a failli causer la mort d'une jeune fille. Cette jeune fille nouvellement entrée dans cette fabrique, s'étant approchée trop près d'une machine en mouvement, vit sa robe saisie par les engrenages de la machine et appela de

suite au secours. Une de ses compa- gnons se trouvant auprès d'elle put la retenir quelques instants, en attendant le secours que des hommes qui travail- laient plus loin venaient leur apporter. Les hommes réussirent à retirer la jeune fille de sa mauvaise position et celle-ci fut heureuse de s'en retirer, mé- me en laissant sa robe dans les en- gresnages de la machine.

—Le même jour, un jeune garçon s'étant approché d'une autre ma- chine en mouvement, fut frappé à la tête par une des pièces de la machine et perdit connaissance. Il fut immédiatement trans- porté chez lui et confié aux soins d'un médecin. Le jeune homme est en bonne voie de guérison.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR MOREAU.—Mo- reau a répété à plusieurs reprises, qu'il était heureux de mourir pour son crime. A la communion, M. le curé Audet a fait l'allocution suivante : "C'est pour la dernière fois que vous allez avoir le bonheur de recevoir N.-S. Jésus-Christ sur la terre. Il va arroser votre cœur de son sang et le purifier des moindres taches. Il va être votre force pour accomplir le grand passage du temps à l'éternité. Dans quelques ins- tants, vous verrez dans toute sa gloire, ce Jésus qui vous a tant aimé.

—L'impression générale est que, si Moreau n'avait pas été conseillé de com- mettre le crime, il ne serait pas, aujour- d'hui, monté sur l'échafaud. Castonguay, que l'on croit être com- plice du meurtre n'a pas encore été arrêté, malgré ce que les journaux en ont dit. Les informations que nous avons re- çues tendent à dire que les complices auraient donné le premier coup de ha- che à la victime de Moreau, Démérisse Roy. Le supplicé aurait dit : Plutôt que de la voir souffrir comme cel a, j'ai- me mieux l'achever." Et il aurait donné le coup de mort à sa femme. D'après l'impression générale, on croit que Castonguay est complice.

UN MEURTRE.—Un certain soir du mois de juillet de 1880, écrit le *Courrier de Montréal*, trois jeunes gens et deux jeunes filles passèrent une partie de la nuit dans une maison mal famee de l'Avenue Colborne. On but beaucoup, et une querelle suivit ces nombreuses liba- tions. Une des filles voulut intervenir et ordonna aux hommes de sortir. Les misérables se ruèrent sur la malheu- reuse et la terrassèrent. Ils ne sortirent de la maison qu'après avoir roué de coups leur victime, étendue inanimée sur le plancher. La pauvre fille expira quelques minutes après le départ de ces brutes. On ne connaît pas le verdict qui fut rendu, lors de l'enquête, et le mys- tère de la mort de cette fille n'a jamais été résolu.

Dernièrement un officier de police, qui avait toujours eu des soupçons sur cette affaire, apprit, de la compagnie de la défunte, présente à la perpétration du crime, les détails qu'elle avait tenus cachés, de crainte de tomber entre les mains des trois bandits. Hier, après midi, accompagnée de l'officier, la veuve de la défunte s'est rendue au bureau du magistrat, et a donné sa déposition contre les meur- triers. Deux de ces derniers se trouvent présentement au pénitencier de Saint- Vincent de Paul. La police est à la recherche du troisième. D'autres dépo- sitions, corroborant celle que vient de donner la compagnie de la défunte, doi- vent être prises aujourd'hui.

AFFAIRE DE STE-JULIE.—L'enquête sur la disparition mystérieuse de la fille Gauthier, de Ste-Julie, a été continuée mercredi par M. Aldéric Ouhmet, sub- stitit du procureur-général, le grand connétable Procureur et M. Bazanet employé de la Cour de Police. Dans les témoignages qui ont été entendus, on voit les contradictions les plus étranges. Le mystère continue toujours d'envolop- per la disparition de la jeune fille. Le gouvernement doit, dit-on, offrir une forte récompense à la personne qui retrou- vera la fille Gauthier morte ou vive.

GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE 1870-1871.—D'après le vingtième et dernier volume de l'histoire de la guerre franco-allemande de 1870-1871, préparée par l'état-major allemand et publiée sous la direction du feld-marchal de Molke, il paraît que la lutte n'a pas coûté, à nos voisins d'au delà des Vosges, moins de 123 453 hommes et 6 247 officiers mis hors de combat, dont 40 031 tués ou morts des suites de leurs blessures. Les forces allemandes engagées se sont élevées à 1 451 944 hommes, comprenant 33 101 officiers.

LE DIEU DES IVOIGNES.—Une singulière manière de calmer l'ivresse. A Paris, le sieur Chéstrein Paquet, en rentrant dans sa chambre, trouva sa femme prise de boisson. Furieux il ouvrit la fenêtre et, saisissant sa femme

dans ses bras, la précipita dans la vide. "Il y a, s'écria-t-il, un dieu pour les ivrognes." Dans sa chute, la femme Paquet eut l'heureuse chance de tomber sur un grillage placé au-dessus de la cour et ne se fit aucun mal. Le mari n'espérait peut-être pas tant du proverbe.

—Mon président quand on n'a pas mangé depuis trois jours..... —Mais vous aviez cent francs en or dans votre porte-monnaie. —Ah ! voilà mon président ; je ne voulais pas changer.

—"Quelqu'un reprochait publique- ment à un Gascon de n'avoir pas tiré vengeance de quelques coups de bâton bravement reçus ; le Gascon répondit : Monsieur, je ne me mêle jamais de ce qui se passe derrière moi.

L'ONGUENT DE HOLLOWAY.—De quel- que côté que vous tourniez vos pas, vous entendrez partout vanter l'onguent de Holloway. Pour toutes sortes de mala- dies externes c'est un remède infaillible, pour les maux de jambes causés par des accidents il est sans pareil. Dans les cas d'erysipèle, goutte, rhumatisme, l'on- guent de Holloway est d'un grand secours parce qu'il diminue l'inflammation, rafraîchit le sang, adoucit les nerfs, rétablit la circulation et classe les impu- res. Cet onguent devrait être dans chaque famille. Il guérirait ces nom- breuses maladies de la peau auxquelles sont sujettes les enfants et qui devien- nent plus dangereuses avec l'âge.

L'HUILE ST-JACOB MARQUE DU COMMERCE. LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME. La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Ésquimaque, l'Inflammation du Gouier, Eclaires et Poulures, Brû- lures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux. Une autre préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame. Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Mères ! Mères ! Mères ! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémis- sements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiate- ment le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intes- tins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe fémi- nin aux Etats Unis. En vente partout à 25 cents la bou- teille. Québec, 25 janvier 1881—1 an. 113

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les dou- leurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue com- me le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes. En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite. La négligence résulte bien souvent dans une maladie de pneumon incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tien- nent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout. Québec, 24 février 1881—1 an. E

AVIS ! AVIS ! BELAND, GARNEAU & CIE., N. 146, RUE ST-JEAN, VIS-A-VIS LE MARCHÉ MONTCALM.

Ayant constaté le désir général d'acheter à bon marché, tout en ayant une bonne valeur pensants, en faisant, à dater du 9 JANVIER courant, une réduction considérable sur les prix de toutes nos marchandises. Ce nouveau système d'affaires nécessitant un changement complet dans nos achats, NOUS NE VENDONS STRICTEMENT QUE POUR ARGENT COMPTANT ; ceci sera à l'avantage de nos pratiques ; car, nous mettant en position d'acheter au comptant, les escomptes qui nous seront accordés par nos fournisseurs réduiront d'autant le coût de nos marchandises, et nous permettront d'en faire bénéficier le public, en vendant à des prix défiant toute compétition. Nous avons la conviction que ce genre d'affaires, que nous inaugurons à Québec, sera bien vu et apprécié du public, qui saura sauvegarder ses intérêts en venant juger par lui-même de la vérité de nos assertions.

Béland, Garneau & Cie., 146, RUE ST-JEAN, (près de la Porte). Québec, 5 janvier 1882.

Bureau du Conseil municipal de la première division du comté de Rimouski.

AVIS public est par les présentes donné par Joseph Valentin Gagnon, secrétaire trésorier, qu'il les terres ci-dessous mentionnées seront vendues par encaissement public, en la ville de St-Germain de Rimouski, au bureau de ce conseil, LUNDI, le SIXIÈME JOUR DE MARS prochain, à DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI, pour taxes municipales, scolaires et autres charges dues aux municipalités ci-dessous, sur les lots de terre ci-après désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant le jour de la dite vente :

MUNICIPALITÉ DE ST-FABIEN. Table with columns: No du Cadastre, Rang, Etendue en arpents, Noms des propriétaires, Montants dus.

MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU. Table with columns: No du Cadastre, Rang, Etendue en arpents, Noms des propriétaires, Montants dus.

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH. Table with columns: No du Cadastre, Rang, Etendue en arpents, Noms des propriétaires, Montants dus.

MUNICIPALITÉ DE STE-ANGÈLE. Table with columns: No du Cadastre, Rang, Etendue en arpents, Noms des propriétaires, Montants dus.

Une autre terre située sur les septième et huitième rang de la Seigneurie Lepage et Thivierge, dite paroisse de Ste-Angèle, de Lois arpents de front sur trente de profondeur, bornée au Nord à la rivière Neigette, au Sud au bout de la profondeur, joignant au Sud Ouest à Louis Corbin et au Nord-Est à l'honorable U. J. Tessier ; la dite terre appartenant à Alexis Gagnon. Montant dû : \$7,222. Rimouski, 7 janvier 1882. J. V. GAGNON, S. T. 425

Québec, 10 Janvier 1882.—2f

L. JOBIN, Statuaire, GRANDE SOIREE Dramatique et Musicale A FRASER-VILLE. JEUDI, le 19 du courant, aura lieu à Fraser-Ville, une soirée dramatique et musicale de premier goût. On y jouera l'Épuration, pièce émuovante en 3 actes. Les applaudissements prodigués du 22 juin dernier, surtout aux cercles dramatiques et musicaux de cette ville, font présager du succès de cette nouvelle représentation. Espérons que ces jeunes acteurs sauront encore une fois donner satisfaction au public. GEO. ST-PIERRE, secrétaire. Par ordre des directeurs. Québec, 11 janvier 1882.—3f. 428

Institut Canadien de Québec. Québec, 9 janvier 1881. UNE Assemblée Générale spéciale des membres actifs de l'Institut Canadien de Québec, aura lieu, SAMEDI, le 14 du courant, à HUIT HEURES du soir, dans les salles de l'Institut Canadien, rue Saint-Jean, pour prendre en considération et décider l'acquisition projetée d'une propriété pour l'usage de l'Institut. Par ordre, J. FREMONT, Secrétaire-Archiviste, I. C. Q. Québec, 11 janvier 1882—4f. 427

Bazar du Patronage. LE bazar annuel en faveur de l'OEUVRE DU PATRONAGE DE QUÉBEC, se tiendra à la salle VICTORIA, rue STE-ANNE, Haute Ville, le 23 JANVIER 1882, et le reste de la semaine. Les personnes charitables qui désirent favori- ser cette si excellente œuvre, sont priées de vouloir bien adresser leurs offrandes aux Dames dont les noms suivent : Meslames G. M. DECIÈRE, rue D'Autoueil. P. JOLICOEUR, rue Ste Anne. I. BAZIN, rue St Augustin. G. COSTOLOW, rue St Olivier. J. LEMIREUX, rue St Joseph. J. D. MARSAU, rue Napoléon. P. LAPIERRE, rue St Pierre. Madame Lapierre tiendra la table des rafraî- chissements. Québec, 14 décembre 1881. 240

Verres à Bière et Verres à Vin. UNE grande variété de patrons comprenant plusieurs nouveaux genres de bien belle qualité à \$1.00 la douzaine. Chez PEVERLEY & CIE. Québec, 22 déc. 1881.—6m—6 sept. 81 350

A vendre. UN magnifique piano de la célèbre manu- facture Weber. Ce piano a sept octaves, il est neuf et dans un ordre parfait. S'adresser chez JOS. HAMEL & FRÈRES, Côte de la Montagne, Rue Sous-le-Fort. Québec, 29 août 1881.

20 o/o meilleur marché que partout ailleurs !!! Au Bon Marche HAUTE-VILLE UN GRAND ASSORTIMENT DE NOUVEAUTÉS DE TOUT GENRE, dans tous les prix. Soies Noires, Cachemires, Etoffes à Robes (une spécialité), Tweeds, Draps, Serges, Caleçons et Camisoles, Chaussettes, Brételles, une grande variété. Marchandises à l'usage des Familles. COTONNADES DE TOUTES SORTES ! Ces effets qui sont achetés au comptant sont vendus au plus bas prix du marché. N. GARNEAU. Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville. N. B.—On demande plusieurs bons commis. Québec, 9 janvier 1882.

CLAIRETS ! CLAIRETS ! Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Daïlico Caria. 20 Caisse Blaye Vin Rouge, Bouteille et demie Bouteille 15 do Cam'blames do do do 10 do Bourg do do do 10 do Latresne do do do 25 do Fronsac do do do 10 do St-Estephe do do do 16 do Macon do do do SAUTERNES : 54 Barriques Sauternes 25 Caisse Sauternes 10 Caisse Sauternes Chateau Liqueur. BRANDY : 5 Demi Barriques Jarnac Brands. 25 Caisse Jarnac Brandy Bouteilles 10 Caisse Duthloy Delloy flasks. 5 Caisse Duthloy Delloy à flasks 5 Caisse Duthloy Delloy fins Champagne. VIN DE MESSE : 25 Barils Ingham Colli direct de Sicile. 25 Demi Barils Octaves do do Nous invitons spécialement les personnes qui désirent se procurer des Vins purs à venir nous faire visite à notre chambre d'Echantillons. Gingras & Langlois, 54, RUE DU PALAIS 304. Québec, 10 août 1881.

GUIDE FLORAL CADEAUX DE NOEL ILLUSTRÉ DE VICK, POUR 1882. ET JOUR de L'AN. Venant d'être reçu à la

LIBRAIRIE - DERY, 40, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec. Un immense assortiment d'objets propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, —TELS QUE— Albums photographiques, reliés en cuir de Russie, Velours, Chagrin, etc., etc., de toutes grandeurs. Albums à dessin, [autographe], illuminés et autres genres tout à fait nouveaux. Albums pour fleurs découpées [scraps] grand assortiment. Boîtes à toilettes, richie garnitures. Boîtes pour Gants et mouchoirs. Boîtes à ouvrage, etc. Boîtes, Pupitres, etc. Boîtes de fantaisie avec papier et enveloppes des genres les plus nouveaux. Porte-monnaies et Bourses en cuir de Russie, etc., etc. Encriers en ver taillé, etc., etc., de toutes sortes. Grand assortiment de Livres de Prières et Chapelets monté en argent, etc. Cartes pour Noël et du Jour de l'An. AU PLUS BAS PRIX. Venez et voyez par vous-même. I. P. DERY, LIBRAIRE. Québec, 13 décembre 1881—1 an. M

Déchets de salaisons. TÊTES, PATTES, RETAILLES, PANNES EN BRANCHE, ROGNONS, ETC., ETC., A VENDRE A TRÈS BAS PRIX. J. B. Renaud et Cie., 72 A 82, RUE SAINT-PAUL. Québec, 13 décembre 1881. 111

EN GARDE. NOUS mettons de nouveau le public en garde sur le fait que plusieurs détailliers non scrupuleux vendent de la Kérosène américaine pour l'huile astrale de Pratt. Comme la plus grande partie de cette huile se ressemblait à l'huile astrale de Pratt, il est difficile à l'apparence de découvrir la fraude, mais l'usage pendant une veillée en fait voir toute l'infériorité. L'importance de ces fraudes sur le public a été démontrée dans les colonnes de ce journal dans le mois d'octobre dernier, et encore la semaine dernière, par le rapport que nous avons fait de saisies faites par le gouvernement de grandes quantités de Kérosène américaine de qualité dangereuse. Il y a aujourd'hui une députation à Ottawa, demandant au gouverne- ment de donner plus de protection contre l'importation de ces huiles dangereuses. Si vous désirez avoir et si vous payez pour l'HUILE ASTRALE, soyez certains de l'avoir Chez PEVERLEY & CIE., Agents d'Huile Astrale. Québec, 13 déc. 1881.—6m—6 sept 81 350

On demande UN fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agricul- ture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Dr N. E. DIONNE, rédacteur en chef du *Courrier du Canada*. Québec, 24 octolr 1881. 370

AVIS SPECIAL. NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général que nous avons maintenant nos calendriers pour l'année 1882, et que nous serons heureux de les distribuer comme d'habitude à tous ceux qui nous les demanderont. N. B.—Nous tenons toujours l'assortiment le plus varié de LIQUEURS, VINS, CIGARES et EPICERIES de toutes sortes que nous vendons à des prix extrêmement bas. GINGRAS & LANGLOIS, 54, Côte du Palais, H. V., Québec Québec, 17 décembre 1881. 409

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1882-ARRANGEMENTS D'HIVER-1882

Le et après LUNDI, 21 NOVEMBRE, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés.

Table with columns: Train, Heures de départ, Heures d'arrivée. Includes routes to Pointe Lévis and St. Jean.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

A PARTIR du 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

Allant au Nord. Quitteront la Station du Palais, Québec à St-Raymond, 3.30 P. M. Arriveront à St-Raymond, 6.15 P. M.

Allant au Sud. Quitteront St-Raymond, 6.30 A. M. Arriveront à Québec, 9.15 A. M.

Arrêt à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Scieries de Connolly, St-Gabriel, lac St-Joseph, lac Sergent, Bourg-Louis, et Ste-Catherine.

Le service des trains se fera sur l'heure de Montréal. Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer Q. M. O. & O., au Palais.

J. G. SCOTT, Secrétaire. MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis. Québec, 3 novembre 1881. 366



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882. Les trains circuleront comme suit :

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRES. Shows departure and arrival times for various routes.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES. BUREAUX DES BILLETS: 13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, MONTREAL. Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec. L. A. SENECAL, Surintendant Général. Québec, 4 janvier 1882.

\$10 A \$1,000 DEPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant tous les chosés. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers, 17, Rue Wall, New-York.

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882-ARRANGEMENT D'HIVER-1882

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sept sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with columns: VAISSEAUX, TONNAGE, COMMANDANTS. Lists ships like PARISIAN, SARDINIAN, CASPIAN, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL, partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à QUEBEC pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

Table with columns: De Halifax, Samedi, 26 nov. 1881. Lists routes to SARMATIAN, CASPIAN, POLYNESIAN, etc.

Les steamers marqués de ce signe partent de Boston le jeudi avant la date du départ de Halifax.

Les steamers marqués de ce signe partent de Portland le vendredi avant la date du départ de Halifax.

Table with columns: Cabine, \$92.65, \$78.00 et \$88.00. Cabine secondaire, \$45.00. Entrepont, \$31.00.

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, (via Halifax s'il y a lieu) et chaque semaine de Boston directement pour Glasgow.

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de toutes les stations en Canada et aux Etats-Unis en destination de Liverpool et Glasgow, voie de Boston, Portland ou Halifax.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté. On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA & CIE., Agent. Québec, 23 novembre 1881.

Ligne de Steamers Méditerranée et New-York !!



LES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT: EGADI, SOLUNIO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK à :

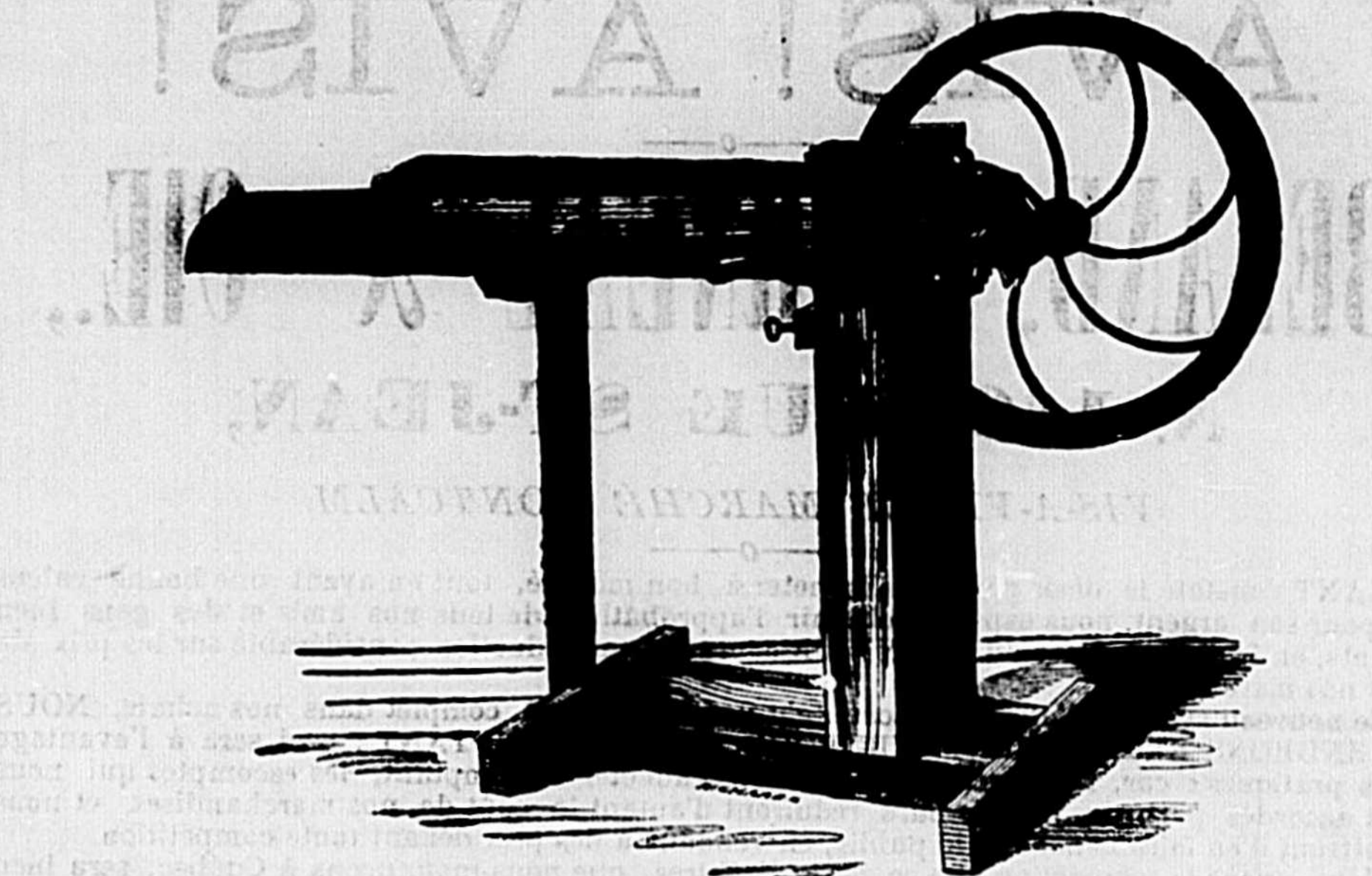
Gibraltar, Malte, Gènes, Naples, Messine, Palerme et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New-York touchant simplement à GIBALTAIR.

La route suivie se trouvant à près de 500 milles au Sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne Italienne est généralement favorisée par le beau temps.

Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports ennuyeux par chemin de fer qu'ils étaient auparavant obligés de faire.

Les prix pour cabine et passage avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Rome dans le mois de juin 1882.

Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer. Pour plus amples informations s'adresser à L. W. MORRIS, Broadway, New-York. Agent pour le Canada. Québec, 57 septembre 1881-lan. O



CHS. T. COTE & CIE FABRICANTS ET AGENTS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Péninsule que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

Charrues à perche forgée et oreille d'acier pour deux chevaux. en fonte pour deux chevaux. forgée et oreille d'acier pour un cheval. réversible pour côtes, pour un ou deux chevaux. dite "l'Amie du cultivateur ou charrués à trois sillons.

Trains auxquels on attache, toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates. Arrache-patates de la fabrique "Almonte Works." Herbes circulaires faisant double ouvrage et d'une manière supérieure. Herbes en fer en trois et quatre parties. Rouleaux pour un ou deux chevaux, aussi les sarclours de jardin avec les accessoires. Cultivateurs pour un et deux chevaux, aussi les sarclours de jardin avec les accessoires. Semoirs avec Herse, Rouleau, et appareil pour semer la graine de ml, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Yesso.

Faucheuses. La célèbre "Toronto ou Whiteleys," aussi la "Frost & Wood," nouveau modèle "Buckeye," et la "New Warrior" de Beauchemin. Moissonneuses, de "Toronto ou Whiteleys" aussi de "Frost & Wood," moissonneuses de "Smith Falls."

Faucheuses pour un cheval. Moulins à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Fils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour sans aucune perte. Aussi machines à scie ronde et de travers mue par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et grattoirs pour chemins. Aussi les moulins à battre patentés de Whittemore, mus à la main, capables de battre sept à dix minots par heure.

Barattes de "Blanchard" améliorées—Machines pour finir le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre. Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-hamac.

Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs; toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

AUSSI En vente "Coprogène," ou procédé de Bommer pour fabriquer toutes sortes d'engrais.—Prix 50 Cents.

CHS. T. COTE & CIE, No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

Bureau de Poste, Boîte 134. N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture. Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes. Québec, 8 novembre 1881. 63

EN VENTE LE CALENDRIER DU DIOCESE DE RIMOUSKI POUR 1882

Publié par LEGER BROUSSEAU, Indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES en chaque paroisse et approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski. S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9 Rue Buade

EN DEPOT CHEZ LA PLUPART DES MARCHANDS DE LA PROVINCE.

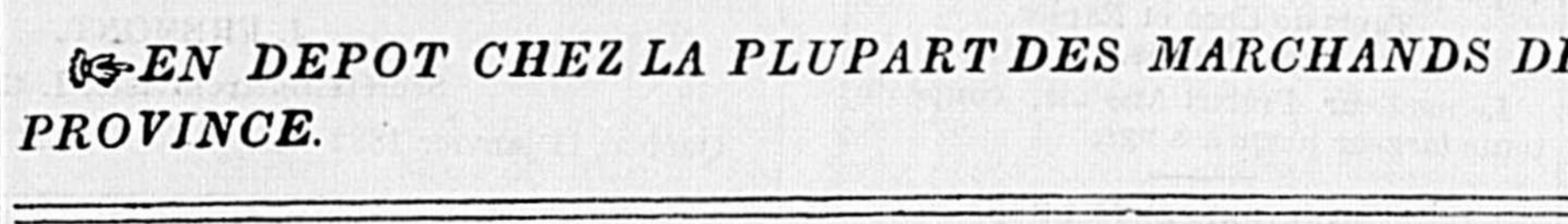
EN VENTE GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE.

Par le FRERE LIEVIN DE HAMME, Franciscain résidant à Jérusalem, Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans. EN TROIS VOLUMES.

En vente aux bureaux du Courrier du Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes. Québec, 7 octobre 1881. 362

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

Ce remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine. Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air. En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.



Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 21 courant, le steamer de la Traverse quittera QUÉBEC. STATION DE LEVIS.

Table with columns: QUÉBEC, STATION DE LEVIS. Lists departure times for various routes.

Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 4 janvier 1882. 660

NOUVELLES IMPORTATIONS.

Venant d'être reçu à la maison JOSEPH HAMEL & FRERES, département du détail, un grand assortiment de TAPIS.

Tapis Bruxelles, Impériaux, Tapisserie, Ecosais, Kidderminster, Napier, Jute, etc., etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant Prélards Ecosais, Anglais, Américains et Canadiens. Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Repp, Damas soie et laine, Crétonnes, Corniches, Poles et Mains de cuivre, Corde et Glands de toutes nuances, etc., etc.

PARFUMERIES NOUVELLEMENT REÇUES Par le SS. Parisian.

Parfumeries Superline de Lubin, pour le mouchoir. Parfumerie Superline de L. T. Piver, pour le mouchoir. Vervine. Ylang, Ylang. White rose. Jockey club. Mills fleurs. New Mown Hay. Opoponay. Parfum de la Cour. Patchouly, etc., etc. Vinaigre de toilette de J. V. Bully. Eau de Cologne véritable de Jean Marie Farina. Huile pour cheveux de L. T. Piver. Lait antépélique véritable. Savons en pains pour toilette, etc., etc.

J. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, 62, Côte de la Montagne.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Drap d'or fin, Drap d'or mi-fin, Drap d'or faux, Galons d'or fin, mi-fin et faux, Franges, Drap d'argent fin et mi-fin, Franges, Galons d'or et d'argent, Paillettes d'or et d'argent, Dentelles, Bouclettes, Agréments, Glands, or et argent, etc.

Cannesilles, or. Ornaments d'Eglises complets. Croix pour ornements. Chapes, etc., etc. Dames de Soie pour ornements. Galons et Franges de Soie, pour ornements. Encens, Quates pour Saints-Italles. Bas d'aube. Dentelles pour aube. Etioffes à Soutane, Cordons d'aube. Ceintures, Soie Noire. Toiles fines brin rond, etc., etc.

Jos. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, No 62, COTE DE LA MONTAGNE. Québec, 20 décembre 1881.

FOURRURES

MON assortiment de Fourrures est mainte- nant au complet et offert en vente à des prix raisonnables :

Capots pour Messieurs en Astracan et en Hatan, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutré, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Boas, etc., etc. Aussi —Gants de Chevreuil, Kid et Laine. FOURRURES TEINTES ET REFAITES.

JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE. Québec, 10 octobre 1881. 1062

J & W. REID FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, regures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 11 septembre 1880. A

GRANDE REDUCTION Vente sans reserve !! RABAIS EXTRAORDINAIRE !!

Le sousigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir une immense fond de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de Messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Cibores, Encensoirs, Burettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de :

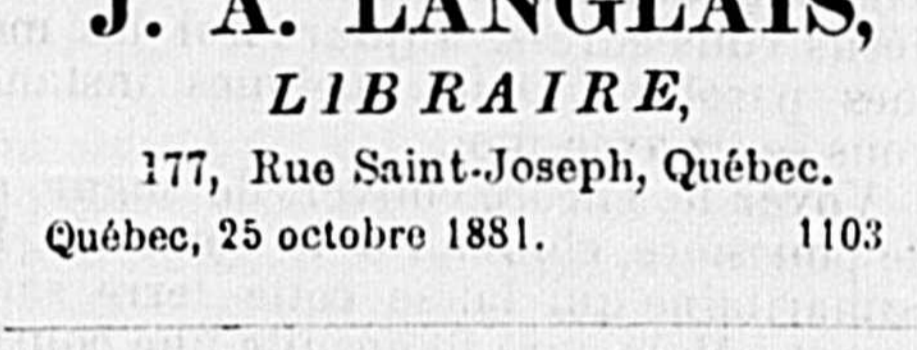
Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Fleurs de toutes sortes, Apprêts pour fleurs

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leurs achats d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourront trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants : Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes. Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

Un Escompte de 10 pour 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, 177, Rue Saint-Joseph, Québec. Québec, 25 octobre 1881. 1103

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient sang, et guérissent tous les dérangements du oie, de l'estomac, des Reins et des Boyaux. Elles donnent la force et la santé aux consti' ions débiles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et la rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 9d., 1s. 2s., et 3s., chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. Québec, 2 novembre 1881—lan. C

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement EDITION QUOTIDIENNE.

Table with columns: CANADA ET ETATS-UNIS. Un an, \$6.00. Six mois, 3.00. Trois mois, 1.50.

Table with columns: ANGLETERRE. Un an, 25s. Six mois, 12.6. Trois mois, 6.3.

Table with columns: FRANCE. Un an, 60 Francs. Six mois, 30. Trois mois, 15.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous, 50 centims. Pour chaque insertion subséquente, 12 1/2. Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centims par ligne pour la première insertion, et de 5 centims pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE,

Dr N. E. DIONNE, rédacteur en chef. FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur. AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Editeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.